



Caisse de dépôt et placement  
du Québec



Québec 

**Pour diffusion immédiate**

## **LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC, LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC S'UNISSENT POUR CRÉER LE FONDS TERALYS CAPITAL**

**Montréal, le 27 avril 2009** – La Caisse de dépôt et placement du Québec, le Fonds de solidarité FTQ et le gouvernement du Québec ont confirmé aujourd'hui la création du Fonds Teralys Capital, qui financera des fonds de capital de risque privés destinés à investir dans des entreprises technologiques évoluant notamment dans les secteurs des sciences de la vie, des technologies de l'information et des technologies propres.

La création du Fonds Teralys Capital est une initiative de la Caisse de dépôt et placement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ, qui y contribuent chacun à hauteur de 250 M\$. Le gouvernement du Québec, par l'entremise d'Investissement Québec, contribue à hauteur de 200 M\$. Le Fonds sollicitera également d'autres investisseurs institutionnels et privés dans le but de réunir un montant additionnel de 125 M\$, pour un objectif total de 825 M\$.

« Pour la Caisse, cette annonce est une étape importante de la stratégie de capital de risque, dont la première phase avait été mise en œuvre en 2004, a déclaré M. Michael Sabia, président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec. La création d'un Fonds de fonds est une nouvelle démarche qui nous permettra de concentrer nos efforts dans une stratégie commune pour en augmenter les effets et attirer des investisseurs privés grâce à une saine diversification. En confirmant notre participation à cette nouvelle phase, nous concluons une démarche entreprise depuis plus d'un an et je suis particulièrement heureux de l'annoncer aujourd'hui, dans un contexte où les entreprises d'ici ont un besoin encore plus grand d'accès au capital. Ce geste témoigne de l'engagement de la Caisse à investir dans des entreprises innovatrices dans le secteur des technologies », a-t-il ajouté.

« Il est important pour le Fonds de solidarité de développer ce secteur d'activités et c'est pourquoi nous y avons investi près de deux milliards de dollars depuis 25 ans, en plus d'avoir collaboré avec la Caisse et le gouvernement à la mise en place d'une nouvelle stratégie d'affaires en 2004. Cette dernière a non seulement permis d'attirer des capitaux étrangers au Québec, mais a également donné l'occasion aux entreprises québécoises de tisser des liens avec des sociétés étrangères. Notre écosystème financier possède tous les atouts pour ancrer le Québec dans l'économie du savoir : de l'éducation à la recherche et au développement, au développement de produits jusqu'à leur commercialisation. Avec la création du Fonds Teralys Capital, nous amorçons la deuxième phase de la stratégie et cette étape est déterminante pour assurer le succès de nos entrepreneurs. Notre investissement dans ce nouveau fonds s'inscrit dans notre volonté d'appuyer les entreprises du Québec à toutes les phases de leur développement. Nous sommes fiers de poursuivre notre engagement avec les mêmes

grands acteurs économiques », a soutenu M. Yvon Bolduc, président-directeur général du Fonds de solidarité FTQ.

« Ce partenariat répond à notre objectif de mobilisation pour aider les entreprises québécoises à se démarquer et à préparer, dès à présent, une reprise forte et durable, a déclaré pour sa part le ministre des Finances et ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Raymond Bachand. Par sa taille, le Fonds constituera un puissant levier économique pour nos entreprises technologiques et contribuera à assurer le développement de nos secteurs de pointe, au Québec et à l'étranger », a-t-il expliqué.

Les entreprises technologiques québécoises regroupent au total plus de 9 000 entreprises pour près de 220 000 emplois et un chiffre d'affaires annuel de 26,5 milliards de dollars. « La concrétisation du Fonds Teralys Capital est une excellente nouvelle pour le développement économique du Québec et pour nos entreprises technologiques », a conclu M. Bachand. Rappelons que la création de ce fonds constitue une des mesures économiques structurantes inscrites dans le budget 2009-2010 du gouvernement du Québec annoncé le 19 mars dernier.

Axé sur les meilleures pratiques d'affaires, le nouveau fonds devrait non seulement permettre d'attirer des investisseurs privés canadiens, mais aussi d'attirer au Québec des investisseurs étrangers, favorisant ainsi le développement de partenariats à l'échelle du monde. Les partenaires du Fonds en ont confié la direction à un gestionnaire reconnu de l'industrie québécoise du capital de risque, M. Jacques Bernier. Jusqu'à récemment conseiller stratégique au Fonds de solidarité FTQ où il est entré en 2004 à titre de vice-président principal TIC, M. Bernier possède une connaissance approfondie du secteur du capital de risque. Il a notamment joué un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une nouvelle approche en capital de risque au Québec. À la fois entrepreneur et investisseur institutionnel en innovation technologique au Québec, M. Bernier a participé directement au démarrage d'une douzaine d'entreprises de haute technologie.

### **À propos de la Caisse**

La Caisse de dépôt et placement du Québec est une institution financière qui gère les fonds provenant principalement de régimes de retraite et d'assurance publics et privés, et dont l'actif net s'élève à 120,1 milliards de dollars, au 31 décembre 2008. L'un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels au Canada, la Caisse investit dans les grands marchés financiers et sous forme de placements privés et d'investissements immobiliers. Pour plus de renseignements : [www.lacaisse.com](http://www.lacaisse.com).

### **À propos du Fonds de solidarité FTQ**

Le Fonds de solidarité FTQ, dont l'actif net atteint 6,2 milliards de dollars au 30 novembre 2008, est un fonds d'investissement en capital de développement qui fait appel, par l'intermédiaire de son REER, à l'épargne des Québécoises et des Québécois. Ses investissements, dans tous les secteurs de l'économie, contribuent à la création et au maintien d'emplois dans les entreprises et favorisent le développement du Québec. Il est partenaire, directement ou par l'intermédiaire de l'un des membres de son réseau, dans 1 881 entreprises. Le Fonds compte maintenant près de 575 000 actionnaires et a participé, seul ou avec d'autres partenaires financiers, à la création, au maintien et à la sauvegarde de plus de 126 000 emplois. Pour en savoir plus, consultez le site [www.fondsftq.com](http://www.fondsftq.com).

**Pour renseignements :**

Maxime Chagnon  
Directeur, Relations avec les médias  
Caisse de dépôt et placement du Québec  
514 847-5493

Josée Lagacé  
Conseillère principale aux relations de presse et  
aux communications  
Fonds de solidarité du Québec  
514 850-4835

Anne-Sophie Desmeules  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances, ministre du  
Développement économique, de l'Innovation et  
de l'Exportation et ministre responsable de la  
région de Montréal  
418 691-5650  
[www.mdeie.gouv.qc.ca](http://www.mdeie.gouv.qc.ca)